

LICENCE DE CINÉMA L3 UNIVERSITÉ PARIS 1

OBJECTIFS

- ▶ Vous préparer à la licence de cinéma « pratique et esthétique du cinéma » de l'université Paris 1 Sorbonne (L3).
- ▶ Le cursus de licence est structuré en 3 années universitaires (L1, L2, L3). Le CNED prépare **exclusivement au niveau L3** de la licence de cinéma.

LES AVANTAGES DU CNED

- ▶ Un parcours de formation à votre rythme et un suivi assuré tout au long de la préparation.
- ▶ Une évaluation personnalisée de vos travaux.
- ▶ Des contenus rédigés par des enseignants de l'université.
- ▶ Des services en ligne pour une aide et un soutien ponctuels.
- ▶ Un stage pratique proposé en option.

DATES D'INSCRIPTION

- ▶ Formation diplômante(*)

Du 1^{er} septembre 2015
au 15 novembre 2015

- ▶ Formation non diplômante

Du 1^{er} septembre 2015
au 31 mars 2016

(*) Attention, téléchargement du dossier d'inscription jusqu'au 6 septembre 2015, voir page 5.



LICENCE DE CINÉMA L3

SOMMAIRE

Publics concernés et prérequis	3
Organisation de la formation	3
Descriptif des formations	4
Modalités d'inscription	5
1. Vous souhaitez passer l'examen (public 1)	5
2. Vous souhaitez suivre cette formation sans passer l'examen (public 2)	6

PUBLICS CONCERNÉS ET PRÉREQUIS

► Formation diplômante

Vous souhaitez préparer avec le CNED les examens de l'université Paris 1 en vue de l'obtention de la licence : **public 1 (étudiants)**.

Les prérequis sont les suivants :

Accès en L3 de cinéma :

- tout étudiant titulaire du Deug de cinéma ou L2 (ou BTS audiovisuel).
- tout étudiant admis au titre des acquis personnels et professionnels.
- tout étudiant admis à passer l'examen d'entrée en L3 et l'ayant réussi.

Validation des formations

Les examens se déroulent sous la **responsabilité de l'université Paris I**, en région parisienne exclusivement (pas de contrôle continu, examen en fin d'année).

Ils permettent de valider tout ou partie des éléments pédagogiques de L3, conduisant à l'obtention du diplôme de licence (180 crédits ECTS).

Deux sessions d'examen sont prévues, la première en avril/ mai et la seconde en juin.

► Formation non diplômante

Vous souhaitez suivre la formation à titre personnel, sans passer d'examen : **public 2**

Aucune condition de diplôme n'est exigée.

Néanmoins, un niveau Deug ou L2 est conseillé pour suivre les enseignements de L3.

ORGANISATION DE LA FORMATION

► Les documents de travail vous sont expédiés la dernière semaine de septembre 2015.

N.B. Si vous vous inscrivez après la date d'envoi des premiers documents, vous recevrez, en un ou plusieurs colis (dans un délai d'une semaine environ après enregistrement de votre dossier), tous les documents qui auront déjà été expédiés aux autres inscrits.

- Vous devez prendre connaissance du guide de formation en ligne dont les conseils vous permettent d'optimiser l'organisation de votre travail.
- **La période de formation** s'étend du 1/10/15 au 15/06/16. Durant toute cette période, vos travaux d'entraînement (2 devoirs par EP) soit 34 devoirs font l'objet d'une correction et de conseils personnalisés.
- Cours dans toutes les disciplines à l'exception de l'option langue pour laquelle un manuel sera conseillé.
- Sujets de devoirs, corrigés types (ou comptes rendus de correction) **diffusés exclusivement en ligne**.
- Un stage d'entraînement aux épreuves pratiques est susceptible d'être organisé, en partenariat avec les enseignants de l'université Paris 1. Les modalités du stage (contenu, inscription et tarification) feront l'objet d'une information spécifique aux inscrits de chaque formation diplômante (public 1).
- À votre demande, le CNED peut vous adresser une attestation de formation et un relevé de notes.

***Attention : Les boursiers doivent impérativement envoyer tous les devoirs à la correction avant le 31 mars 2015.**

Important : les devoirs de « conception et réalisation d'un projet audiovisuel » Réf. 7225 et 7228 font l'objet d'un travail obligatoire à rendre à des dates précisées par l'enseignant. Les autres devoirs de licence de cinéma sont facultatifs. Ils constituent néanmoins un entraînement efficace à l'examen.



Un conseil est nécessaire ? Contactez le 05 49 49 94 94 avant de vous inscrire !

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

► **Public 1 : Réf. P1384**

► **Public 2 : Réf P1563**

La formation couvre les aspects à la fois pratique, théorique et esthétique du champ des études cinématographiques et audiovisuelles.

Nombre d'heure de formation : 600

UE	Code Paris I	Référence CNED	Intitulés des EP (*)
Semestre 1			
UE AP 351-10 Enseignements génériques (12 crédits)	04351-05 04353-05 04355-05	7214 7220 7211	Économie et droit du cinéma (4 crédits) Le récit au cinéma (4 crédits) L'analyse de séquences (4 crédits)
UE AP 353-10 Enseignements spécifiques (9 crédits)	04357-10 04359-10 04361-05	7223 7212 7224	Atelier d'écriture - Pratique du scénario (2 crédits) Analyse des formes audiovisuelles (3 crédits) Théorie et analyse de la télévision (4 crédits)
UE AP 3AC10 Enseignements complémentaires (9 crédits)	04363-05 04365-05 043ALA10	7225 7226 A049 E074	Conception d'un projet audiovisuel (4 crédits) Direction de la photo (2 crédits) Pratique d'une langue obligatoire* (3 crédits) (devoirs communs S1-S2) anglais ou espagnol

(*) Éléments pédagogiques

UE	Code Paris I	Référence CNED	Intitulés des EP (*)
Semestre 2			
UE AP 352-10 Enseignements génériques (12 crédits)	04352-10 04354-05 04356-05	7236 7210 7227	Esthétique et poétique du film (4 crédits) Sociologie de l'audiovisuel (4 crédits) Le son au cinéma (4 crédits)
UE AP 354-10 Enseignements spécifiques (6 crédits)	04358-05 04360-10	7213 7237	Pratique spécifique : initiation à la pratique du story-board (3 crédits) Approches contemporaines - cinéma et nouveaux médias (3 crédits)
UE AP 3AC 610 Enseignements complémentaires (12 crédits)	04362-05 04364-05 04366-05 043ALN10	7228 7229 7230 A049 E074	Réalisation d'un projet audiovisuel (3 crédits) Initiation à la production audiovisuelle (3 crédits) Étude d'un cinéaste ou d'un genre (3 crédits) Pratique d'une langue obligatoire* (3 crédits) : (devoirs communs S1-S2) anglais ou espagnol

*La langue choisie doit être indiquée sur la fiche d'inscription

MODALITÉS INSCRIPTION

1 VOUS SOUHAITEZ PASSER L'EXAMEN (public 1)

Une double inscription est obligatoire au CNED et à l'université Paris 1. Les procédures sont différentes selon que vous vous inscrivez pour la première fois ou que vous poursuivez votre cursus.

NB : les femmes mariées sont inscrites sous leur nom de jeune fille suivi du nom d'épouse.

Les deux noms doivent être rappelés dans toute correspondance ou appel téléphonique (bien veiller à ce que votre nom de jeune fille figure sur votre boîte aux lettres).

Formalités préalables éventuelles

- ▶ Si vous êtes de nationalité étrangère hors CEE et possédez un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur dans le pays où vous l'avez obtenu, vous devez suivre la procédure de « demande préalable à l'inscription en 1er cycle », entre janvier et mars de l'année d'inscription.
- ▶ Renseignez-vous auprès du service culturel de l'ambassade de France de votre pays de résidence ou auprès du service des étudiants étrangers de l'université Paris 1 : Maison internationale de Paris I – 58 bd Arago – 75013 Paris – Tél. : 01 44 07 76 76. Mél. : et.arts@univ-paris1.fr.

1.1 Première inscription

1.1.1. À L'UNIVERSITÉ PARIS 1

- ▶ Vous devez télécharger entre le **15 août et le 6 septembre 2015 le dossier de pré-inscription universitaire** sur le site internet de l'université Paris 1 à l'adresse suivante : www.univ-paris1.fr, cliquer sur la mention suivante
« pour déposer votre candidature à une formation de Paris 1 » puis cliquer sur la mention « SESAME » située sous l'appellation candidature.
- ▶ **ce dossier de pré-inscription dûment rempli, et accompagné de toutes les pièces demandées** devra être adressé à : **Université Paris 1 – Ufr arts et sciences de l'art** - Mme Jacquet Françoise - **47 rue des bergers 75015 Paris (bureau 458)** au plus tard le **7 septembre 2015** (le cachet de la poste faisant foi) - surtout ne pas envoyer de recommandé - . En cas d'avis favorable de la commission d'admission de l'université vous recevrez, mi-octobre, un courrier vous en informant.

L'inscription administrative en ligne permettra l'obtention de votre carte d'étudiant de l'université Paris 1.

- ▶ L'UFR Arts et sciences de l'art vous transmettra courant décembre 2015, le guide de l'étudiant de l'UFR04 comportant des précisions sur les dates et lieux d'examen, nature des épreuves et conditions de passage dans l'année supérieure et votre contrat pédagogique sur lequel figureront les EP que vous aurez à préparer ainsi que certaines informations concernant ces inscriptions.

▶ Attention si vous êtes boursier :

Le paiement de la bourse est subordonné à l'assiduité aux cours, travaux pratiques et dirigés, réalisation des stages obligatoires ; **remise des devoirs auprès de l'établissement dans le cas de l'enseignement à distance ; présentation aux examens et concours.**

En cas de non respect de ces obligations, le versement de la bourse peut être suspendu et son remboursement (partiel ou total) réclamé.

En conséquence, il est donc impératif que vous vous présentiez à la 1^{re} session des examens et que tous les devoirs soient envoyés au CNED de Vanves 60 boulevard du Lycée 92171 Vanves Cedex.

▶ **Attention, le contrôle d'assiduité est effectué le 31 mars 2016 (cachet de la poste faisant foi).**

▶ **Le CNED fournira le relevé de notes des boursiers au Service des Bourses de l'Université PARIS 1 90 rue de Tolbiac 75013 PARIS.**

1.1.2. AU CNED

Vous devez adresser au **CNED, Service scolarité, 60 Bd du lycée 92171 Vanves cedex** :

- ▶ **la fiche d'inscription** (en précisant l'intitulé, la référence de la ou des formations choisies, l'option langue : anglais ou espagnol) accompagnée obligatoirement :

– de la photocopie de l'avis favorable de la commission d'admission de l'université.

– du titre de paiement à l'ordre de l'agent comptable du CNED

Votre inscription pourra alors être validée et vous recevrez dans les 10 jours une confirmation d'inscription au CNED.

La réception de ces documents conditionne l'envoi de vos cours.

En cas d'avis défavorable de la commission d'admission à l'université, vous pouvez demander au CNED une inscription au titre de la formation non diplômante (public 2).

1.2 Réinscription

1.2.1. À L'UNIVERSITÉ

Elle se fait par Internet sur le serveur de l'université : <http://reins.univ-paris1.fr>

entre le 15 et le 30 juillet 2015 et à partir du 24 août 2015 et jusqu'au 15 novembre 2015 pour les admis, ajournés, défaillants.

► **Attention si vous êtes boursier :**

Le paiement de la bourse est subordonné à l'assiduité aux cours, travaux pratiques et dirigés, réalisation des stages obligatoires ; **remise des devoirs auprès de l'établissement dans le cas de l'enseignement à distance ; présentation aux examens et concours. En cas de non respect de ces obligations, le versement de la bourse peut être suspendu et son remboursement (partiel ou total) réclamé.**

En conséquence, il est donc impératif que vous vous présentiez à la 1^{re} session des examens et que tous les devoirs soient envoyés au Cned de Vanves 60 boulevard du Lycée 92171 Vanves Cedex.

► **Attention, le contrôle d'assiduité est effectué le 31 mars 2016 (cachet de la poste faisant foi).**

Le CNED fournira le relevé de notes des boursiers au Service des Bourses de l'Université PARIS I 90 rue de Tolbiac 75013 PARIS

1.2.2. AU CNED

Vous devez adresser dès connaissance de vos résultats :

- la fiche d'inscription au CNED, Service scolarité, 60 Bd du lycée 92171 Vanves cedex en précisant l'intitulé, la référence de la (ou des) formation(s) choisie(s) et la référence de l'option langue (anglais ou espagnol).
- la copie de vos résultats aux examens de l'université Paris 1.
- le titre de paiement à l'ordre de l'agent comptable du CNED.

À réception de cette demande, le Cned vous inscrira. Une confirmation d'inscription vous sera expédiée dans les dix jours suivant l'enregistrement de votre inscription.

Cas particuliers

S'il vous manque des EP de L3 pour obtenir la licence complète, inscrivez-vous en :

Fin de L3 de cinéma, Réf. P1389

Indiquez le nom des EP à rattraper (6 maximum) ainsi que leur référence CNED.

Attention : pour être convoqué à l'examen, il est indispensable de vous réinscrire au CNED même s'il ne vous manque qu'un EP pour terminer votre cursus.

2 VOUS SOUHAITEZ SUIVRE CETTE FORMATION SANS PASSER L'EXAMEN (PUBLIC 2)

Vous devez obligatoirement faire parvenir au CNED, Bureau 504, 60 Bd du lycée 92171 Vanves cedex (**avant le 31 mars 2016***) les documents suivants dûment complétés :

- la fiche d'inscription indiquant notamment l'intitulé et la référence de la formation, l'option langue choisie (anglais ou espagnol)
- le titre de paiement au CNED à l'ordre de l'agent comptable du CNED.

** Date limite d'envoi au CNED de la fiche d'inscription et des pièces nécessaires à l'enregistrement de l'inscription (le cachet de la poste faisant foi). Attention : la correction des devoirs prend fin le 15 juin 2016.*

UN CONSEILLER À VOTRE ÉCOUTE

05 49 49 94 94 

Relation client à distance NF EN 15838
www.marque-nf.com

Tarifification ordinaire sans surcoût

€ TARIFS FPC

LICENCE DE CINÉMA L3

Tarifs applicables jusqu'au 15/04/2016

FACILITÉS DE PAIEMENT
(sans frais)

Réservé au règlement de particuliers
À partir de :
150 € 3 ou 5 mensualités
500 € 3, 5 ou 10 mensualités

1 VOTRE SITUATION

Vous vous inscrivez au titre de la **FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE**.

Votre action de formation (que ce soit les frais de formation, les frais de déplacement ou d'hébergement, ou encore le maintien de votre salaire) **est financée partiellement ou en totalité par votre employeur ou par un organisme financeur**, dans le cadre des dispositions prévues au code du travail.

Au titre des formations dispensées dans ce cadre, le CNED intervient en tant qu'organisme public de formation professionnelle continue. Aux cours et services dispensés s'ajoutent des prestations spécifiques : élaboration d'un document contractuel, mise en œuvre d'un dispositif de suivi d'assiduité (attestations d'assiduité et bilan de fin de formation).

Le montant facturé prend notamment en compte l'assiduité du stagiaire*. Les modalités de facturation sont précisées dans les documents contractuels adressés à votre employeur, à l'organisme financeur, ou à vous-même.

* *nombre de devoirs envoyés pour correction et éventuellement nombre d'heures effectivement réalisées dans le cadre de prestations en présence.*

2 FORMATIONS

Formations	Référence*	Tarif
▶ Licence de cinéma « pratique et esthétique du cinéma » –L3		
Public 1 (étudiants Paris 1)	P1384	1 140 €
Public 2 (formation non diplômante)	P1563	1 170 €
▶ Fin de L3 de cinéma	P1389	405 €

* Il est indispensable de reporter sur l'enveloppe d'expédition la référence de la formation choisie.

Les tarifs comprennent :

- les documents de travail, les corrections des devoirs,
- les certificats d'assiduité

Les tarifs ne comprennent pas :

- les droits d'inscription à l'université en public 1,
- l'affranchissement des devoirs envoyés au CNED,
- l'achat d'un manuel de langue vivante.